



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

CONTRAT NATURA 2000 : PRÉSERVATION D'ARBRES SÈNESCENTS SUR LA COMMUNE DE CASTELLANE (FORÊT PRIVÉE)

Objectifs :

- Conserver les vieux arbres riches en cavités
- Développer des peuplements forestiers plus âgés, davantage source de biodiversité

Montant de l'aide : 14 460€

(Etat: 6 796€ et Europe: 7 664 €)

